



Assemblée Générale - 25 mai 2011

# Rapport d'activités 2010

## Sommaire

▪ Introduction .....	1
▪ Groupe de Chômeurs .....	2
▪ Groupe de Femmes en Recherche d'Emploi.....	3
▪ La Charte « Le Mans Solidaire » .....	4
▪ Les données statistiques de 2010.....	5-7
▪ L'animation du projet associatif en 2010.....	8
▪ Des activités d'éducation permanente .....	9-10
▪ Provenance des adhérents .....	11
▪ La défense collective et individuelle des droits.....	12-15
▪ Le C.N.L.E. ....	16
▪ S.N.C. ....	16
▪ Orientations 2011 .....	17

## Introduction

2010 fut une année très particulière. La diminution de la subvention du Conseil Général nous a contraint à faire de gros sacrifices. Le Conseil d'Administration a dû prendre la décision de se séparer de 2 de ses salariées en CDI et de ne pas reconduire un emploi en contrat aidé. En octobre 2010, une Assemblée Générale extraordinaire s'est tenue avec pour objectifs de faire le point sur notre situation financière et d'informer tous nos adhérents et partenaires. Nous avons fait une enquête auprès de 40 de nos adhérents et sur une semaine de passage dans nos locaux. Voici les résultats :

- 70 % d'entre eux apprécient l'accès à l'outil informatique (salle libre, initiation à Internet, aide à la création d'un espace personnel sur Pôle Emploi... conseils utiles pour faciliter la recherche d'emploi)
- 60 % trouvent à l'ASTRE un accueil chaleureux, sans contrainte de durée. Un lieu de convivialité et d'échanges.

Avec ces résultats et les nombreux soutiens dans tous les milieux, l'équipe de l'ASTRE poursuit sa mission, forte de son expérience contre vents et marées.

## Groupe de Chômeurs

### « Rencontrons-nous, jouons collectifs ! »



Chaque 1er mardi du mois à 14h30 dans nos locaux, l'ASTRE organise une rencontre entre demandeurs d'emploi, précaires et solidaires. Cette action est financée sur l'initiative de Martin Hirsch avec une convention de notre fédération le MNCP. Ce rendez-vous mensuel est relayé dans la presse et envoyé par courrier électronique aux adhérents et dans notre réseau. Ces rencontres permettent un échange de parcours de vie entre les différents participants. Recueillir les témoignages, écouter les préoccupations de chacun et chercher ensemble des pistes et des solutions sont les principaux objectifs de ces rencontres. Les participants sont aussi avides d'informations et de découvertes. Ensemble et sur leurs demandes, voici les thèmes qu'ils ont souhaité traiter en 2010.

- **5 janvier 2010** : Informations sur l'actualité sociale : le Contrat Unique d'Insertion
- **2 février 2010** : Diffusion du film sur l'ASTRE, préparation de notre Assemblée Générale 2010, paroles données lors de notre Assemblée Générale
- **2 mars 2010** : Enquête sur un centre social
- **6 avril 2010** : Préparation de la venue de la caravane du MNCP
- **4 mai 2010** : Diffusion du film « Nos enfants nous accuseront » - Débat

- **1 juin 2010** : Visite à un chantier d'insertion « Afic Créafibres »
- **7 septembre 2010** : Les retraites - Intervenant M. J.P. Duval
- **5 octobre 2010** : Témoignages sur les Comités de liaison à Pôle Emploi, l'expériences en Groupe de Recherche d'Emploi, l'Université d'Automne du MNCP
- **2 novembre 2010** : Préparation de la manifestation contre la précarité à Paris.
- **7 décembre 2010** : Préparation d'un questionnaire en vue de l'intervention et de la venue de la Halde

94 personnes ont participé en 2010.



# Groupe de Femmes en Recherche d'Emploi

## Action financée dans le cadre du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) Bilan de l'année 2010

■ **Nombre total de femmes accueillies :** 22

■ **Moyenne d'âge :** 41 ans

■ **Niveau de formation :**

- 8 femmes sans aucune formation
- 2 femmes de niveau 3ème
- 8 femmes de niveau CAP / BEP
- 3 femmes de niveau DUT / BTS
- 1 femme de niveau Licence / Maîtrise

■ **Moyen d'existence :**

- 14 allocataires du RSA
- 5 non indemnisées
- 1 allocataire en ASS
- 2 en ARE (Allocation de Retour à l'Emploi)

■ **Métiers recherchés :**

- Agent de restauration (2), Piqueuse en maroquinerie, Vendeuse, Hôtesse de caisse, Coiffeuse, Agent de nettoyage (2), Employée libre-service, Aide-soignante, Agent d'accueil, Aide maternelle, Technicienne de laboratoire, Auxiliaire de vie, Ambassadrice de tri, Agent de vente agence, Aucune idée (6)

■ **Les résultats positifs, à la sortie de l'action :**

- Un CDD de 6 mois sur le Chantier d'Insertion « Créafibres » (recyclage de textiles) à Coulaines,
- Un CDD dans le cadre d'un remplacement en tant que technicienne de laboratoire chez l'Oréal à Paris
- Un CDD dans une agence de voyage sur Paris,
- Plusieurs missions avec l'association Partage en tant qu'agent d'entretien,
- Un CDD dans un hôtel en tant que Femme de Chambre,
- Plusieurs missions en qualité d'agent d'entretien à l'hôpital du Mans,
- Une formation qualifiante d'auxiliaire de vie à l'AFPA,
- Un CDD (Contrat Unique d'Insertion) dans un collège sur Le Mans,

- Une place en atelier d'insertion SPI à l'Horizon

■ **Les freins repérés :**

- La ponctualité, l'assiduité, la multitude de démarches administratives à faire en même temps, la difficulté à « prioriser » les démarches, le manque d'engagement à long terme, la méconnaissance des institutions françaises, leurs rôles, leurs missions et l'imbrogiolo des différents intervenants sociaux, la non-information sur les droits et devoirs des femmes à la recherche d'un emploi, la crainte d'aller en dehors du quartier, les difficultés pour s'orienter dans la ville

■ **Les « plus » de l'action :**

### Compétences informatiques acquises pour aider les femmes dans leurs démarches de recherche d'emploi :

- Construction du CV et rédaction de la lettre de motivation, consultation des offres d'emploi sur pole-emploi.fr, répondre à une offre d'emploi (par télécandidature et par mail – création d'une adresse électronique), recherche d'informations sur Internet (adresses d'entreprises, offres de formation, informations sur les transports...)

**Avec l'outil « Carnet de bord » :** travail sur soi et pour la plupart des femmes, découverte de leurs centres d'intérêts et grande réflexion sur « ce qu'elles aimeraient faire » et « ce qu'elles seraient en capacité de faire ». On remarque un « grand décalage ».

Cette action de 2010 a été reconduite en 2011 sur le quartier des Sablons.

Formatrices :  
Stéphanie Collet  
et Christine Tellier

## La Charte « Le Mans Solidaire »

Sur Le Mans, la solidarité gagne en lisibilité et l'A.S.T.R.E. en est un des acteurs et signataire de la Charte. Le Mans Solidaire regroupe 38 associations et le C.C.A.S. Cette Charte est le résultat d'un travail d'élaboration, d'échanges et de débats.

En travaillant de cette manière, cela nous a permis de mettre en évidence notre complémentarité. De même, la convergence de volontés sur nombre de valeurs portées par toutes ces associations nous est apparue indispensable.

L'A.S.T.R.E. a participé à « La Place de la Solidarité » le 29 mai 2010, puis aux « Assises le Mans Solidaire » le 19 novembre 2010.

Ces initiatives et cette Charte que nous avons signée le 18 février 2011 portent les valeurs que notre association fait vivre au quotidien.

L'A.S.T.R.E. participe à la réalisation des objectifs de la Charte « Le Mans Solidaire » met en place un observatoire en s'appuyant sur des « valeurs partagées ».

L'A.S.T.R.E. évidemment garde son entière autonomie et sa spécificité.

Le Mans Solidaire est un lien commun à tous et

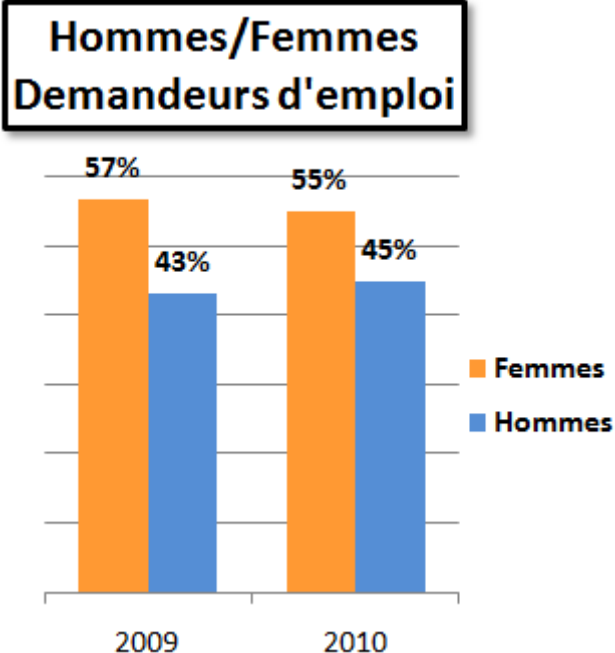
l'A.S.T.R.E. en est un des partenaires incontournables par son engagement, ses actions. Quand les mancelles et les manceaux reprennent et déclinent « Le Mans Solidaire » l'A.S.T.R.E. est dans cette déclinaison et identifiée comme l'association des personnes en recherche d'emploi.

« Que l'A.S.T.R.E. continue de briller sur Le Mans Solidaire. »

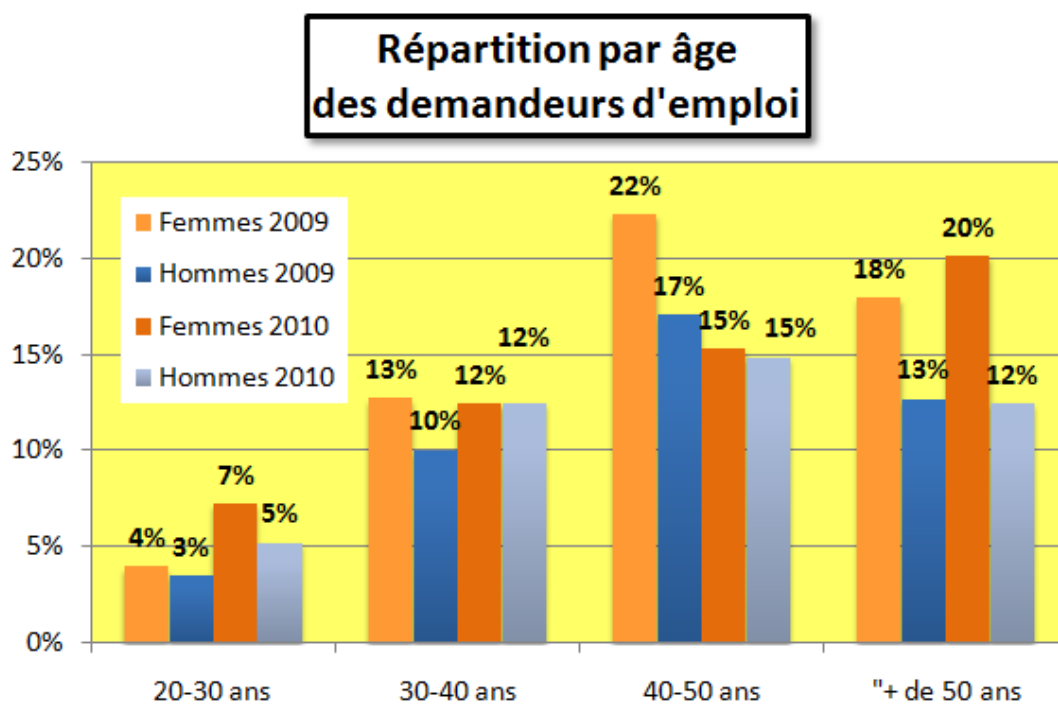
Yves CALIPPE  
Maire Adjoint à l'action sociale  
Vice-Président du C.C.A.S



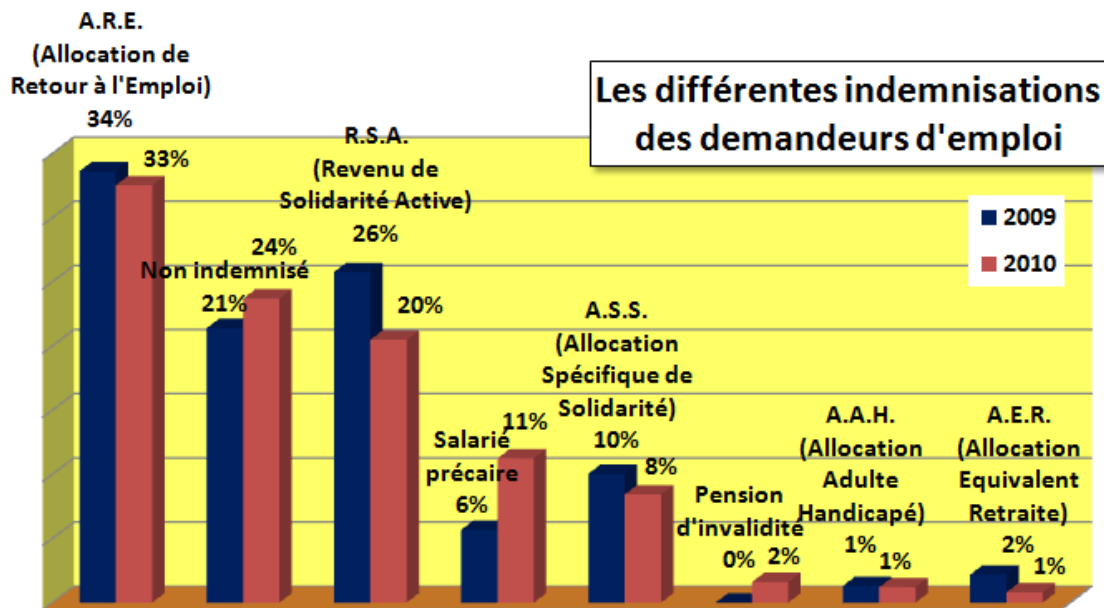
## Les données statistiques en 2010 de l'ASTRE



Les femmes sont majoritaires en nombre mais l'écart Femmes/Hommes s'est réduit en 2010. Les hommes victimes de licenciements économiques fréquentent plus aisément l'ASTRE en 2010.

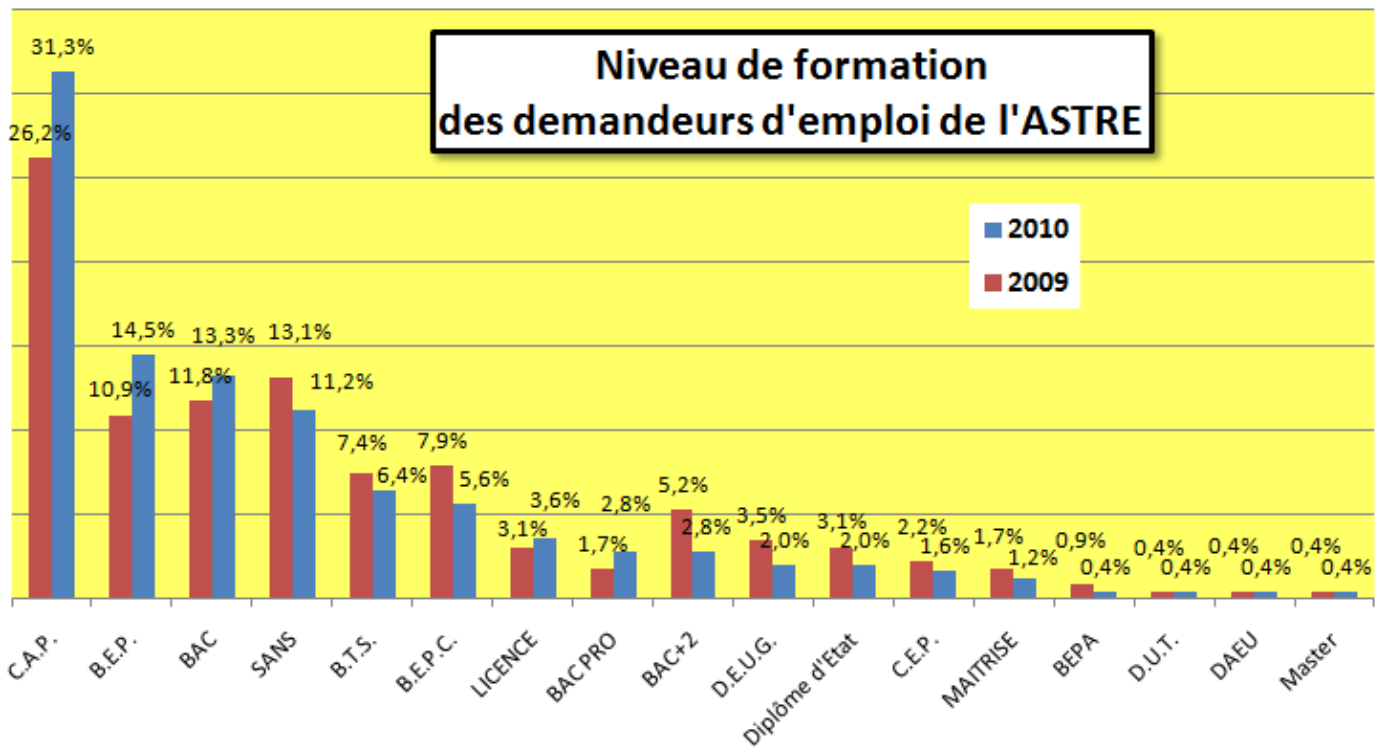


Forte proportion des 40/50 ans et des plus de 50 ans.

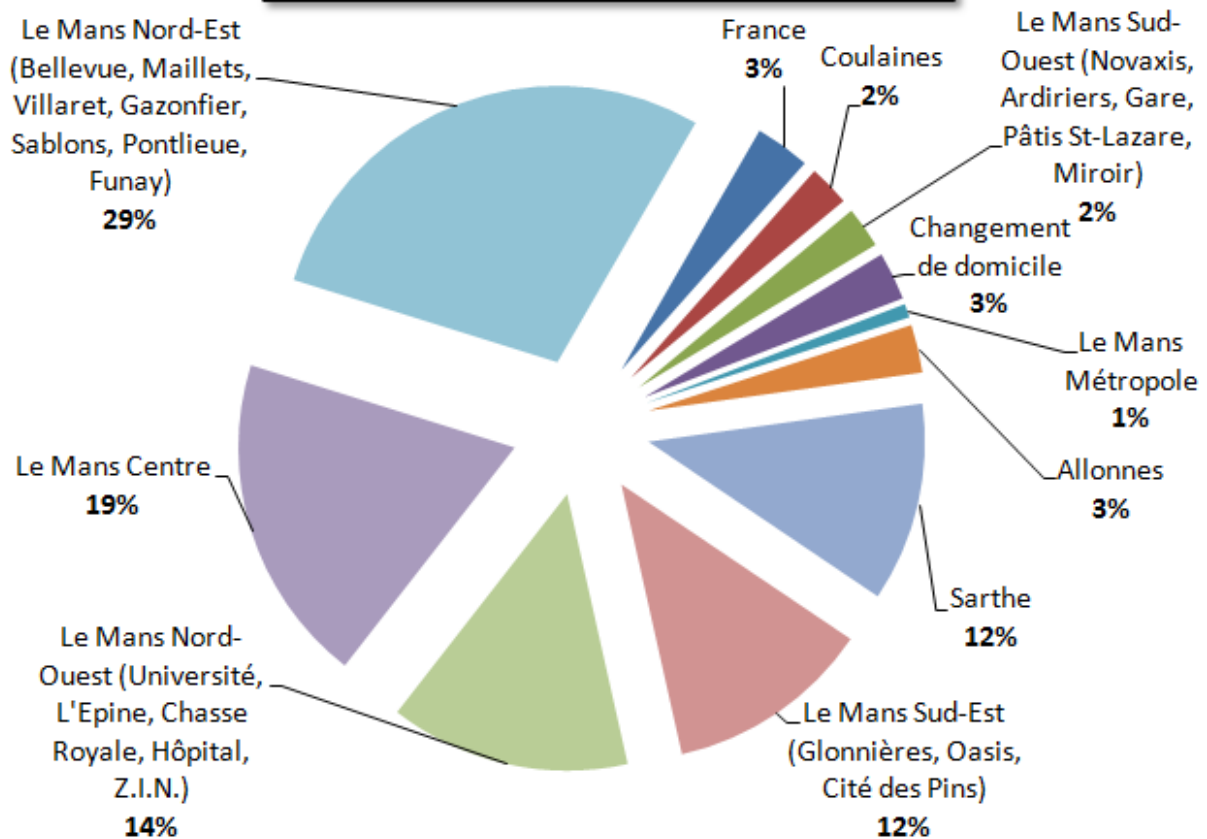


Le nombre de personnes non indemnisées a encore augmenté (+ 3 %).

Forte diminution des allocataires du RSA : - 6 % dû en grande partie à la suppression de la subvention du Conseil Général liée au public RSA (Art-thérapie).

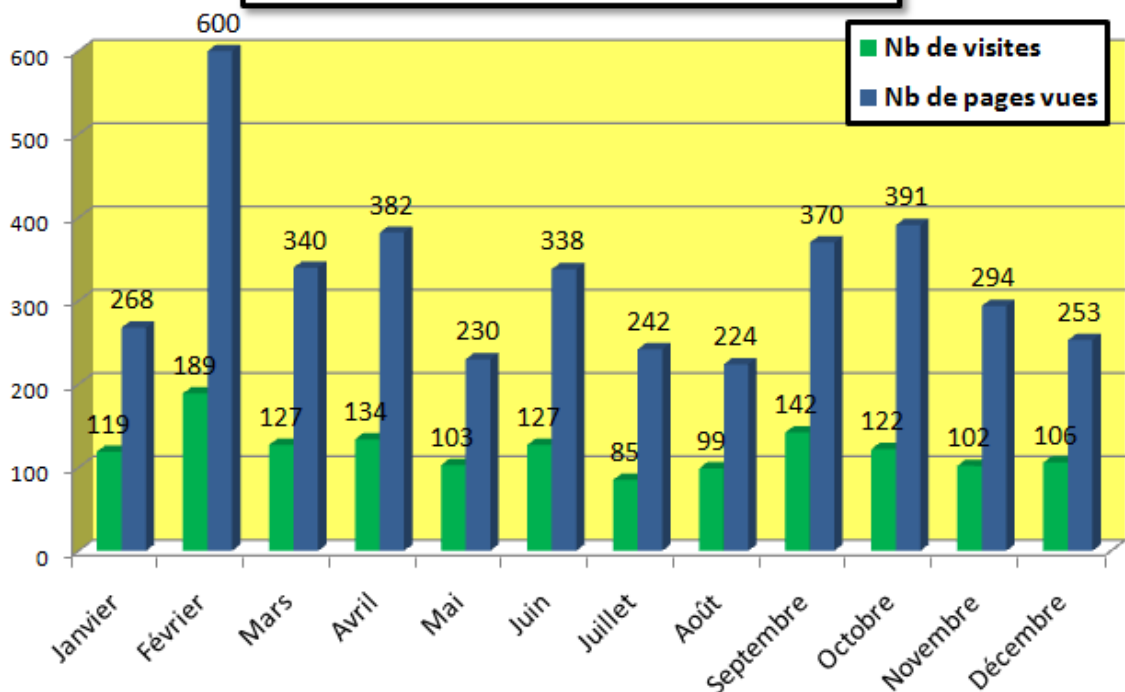


## Répartition géographique des demandeurs d'emploi de l'ASTRE



Site Internet de l'ASTRE : [www.mncp.fr/astrelemans](http://www.mncp.fr/astrelemans)

## Nombre de visites et de pages vues



Sur l'année 2010, le site Internet de l'ASTRE a reçu **1455 visites** et **3932 pages** ont été vues.

**Le site Internet permet aux visiteurs :**

- d'accéder aux informations concernant l'association (défense des droits, services et activités proposées, journal ASTRE Infos, rencontres, débats, vidéos, reportages...)

# L'animation du projet associatif en 2010

## Les administrateurs

### Président

Jamel GHARBI  
(démissionnaire au 01/09/2010)

### Vice-Président

Jean-Pierre GIGNON

### Trésorière

Lydia HAMONOU-BOIROUX

### Trésorière adjointe

Christine LEJEUNE

### Secrétaire

Françoise LE FEUVRE

### Secrétaire adjoint

Thierry DODARD

### Membre du Bureau :

Dominique GOUTARD

### Membres du Conseil

#### d'Administration :

Joseph BOUDAUD

#### **(ASTRE Infos)**

Annie LARSON

Gilles GUERCHET

Christian LEWANDOWSKI

Béatrice TOUTAIN

Claudine PASQUIER

Guyène BELLANGER

Philippe FOUBERT

Marie-Annick DUTIER-LEVRARD

## Les salariés

### Directrice

Christine TELLIER

### Animatrice Informatique

Stéphanie COLLET

### Comptable

Wafa BOUCHNAK  
(Licenciée en juin 2010)

### Art-Thérapeute

Christine RABAULT  
(Licenciée en juin 2010)

### Agent d'accueil

Guillaume LANDAIS  
(Contrat CAE  
jusqu'à fin octobre 2010)

## Les bénévoles

### Béatrice et Patricia

Animatrices

Atelier Français

### Françoise et Claudine

Animatrices

Atelier Mieux-Etre

### Jean-Paul

Animateur

Atelier Anglais

### Jacqueline et Nadia

Pré-Accueil

et aide administrative

### Adhérents bénévoles

Evelyne, Annie

Claude, Aminata, Julia, Jean-Pascal, Stéphanie, Stéphane,

Tony, Ercen, Florence,

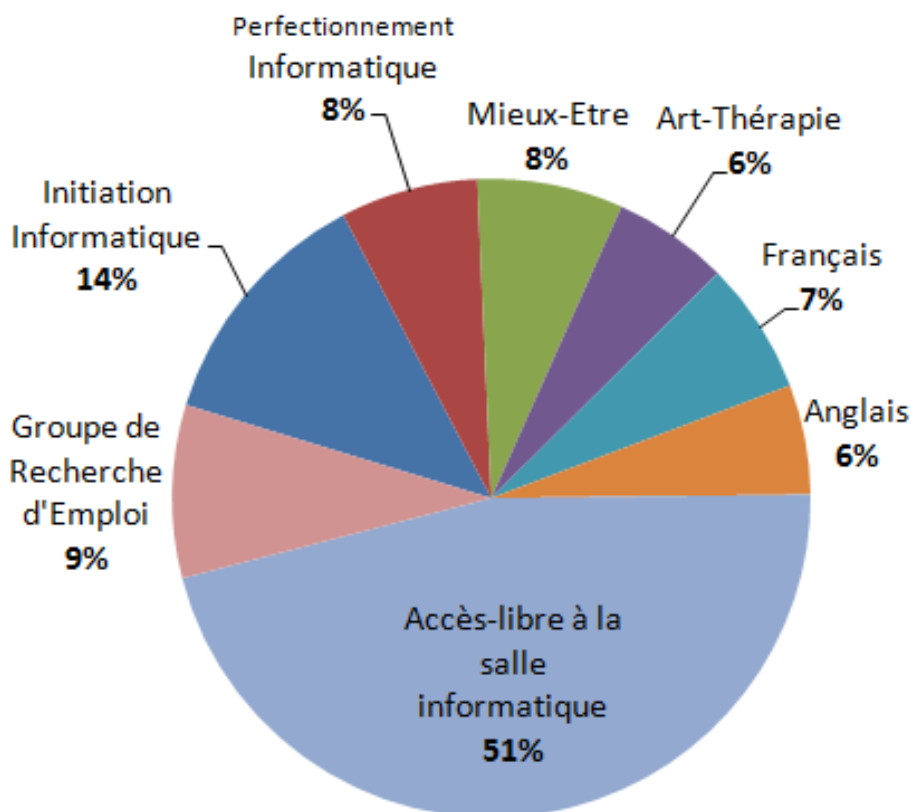
Dorothee, Patrice

## Le personnel de l'ASTRE en 2010

	2009	2010	2011
Directrice (Christine Tellier)	35 h	35 h	35 h
Animatrice Informatique (Stéphanie Collet)	35 h	35 h	35 h
Comptable (Wafa Bouchnak)	12 h	12 h	
Art-Thérapeute (Christine Rabault)	3 h	3 h	
Agent d'écoute (Guillaume Landais) - C.A.E.	26 h	26 h	
Heures de ménage	6 h	Bénévolat	
<b>Total</b>	<b>117 h</b>	<b>111 h</b>	<b>70 h</b>

## Des activités d'éducation permanente

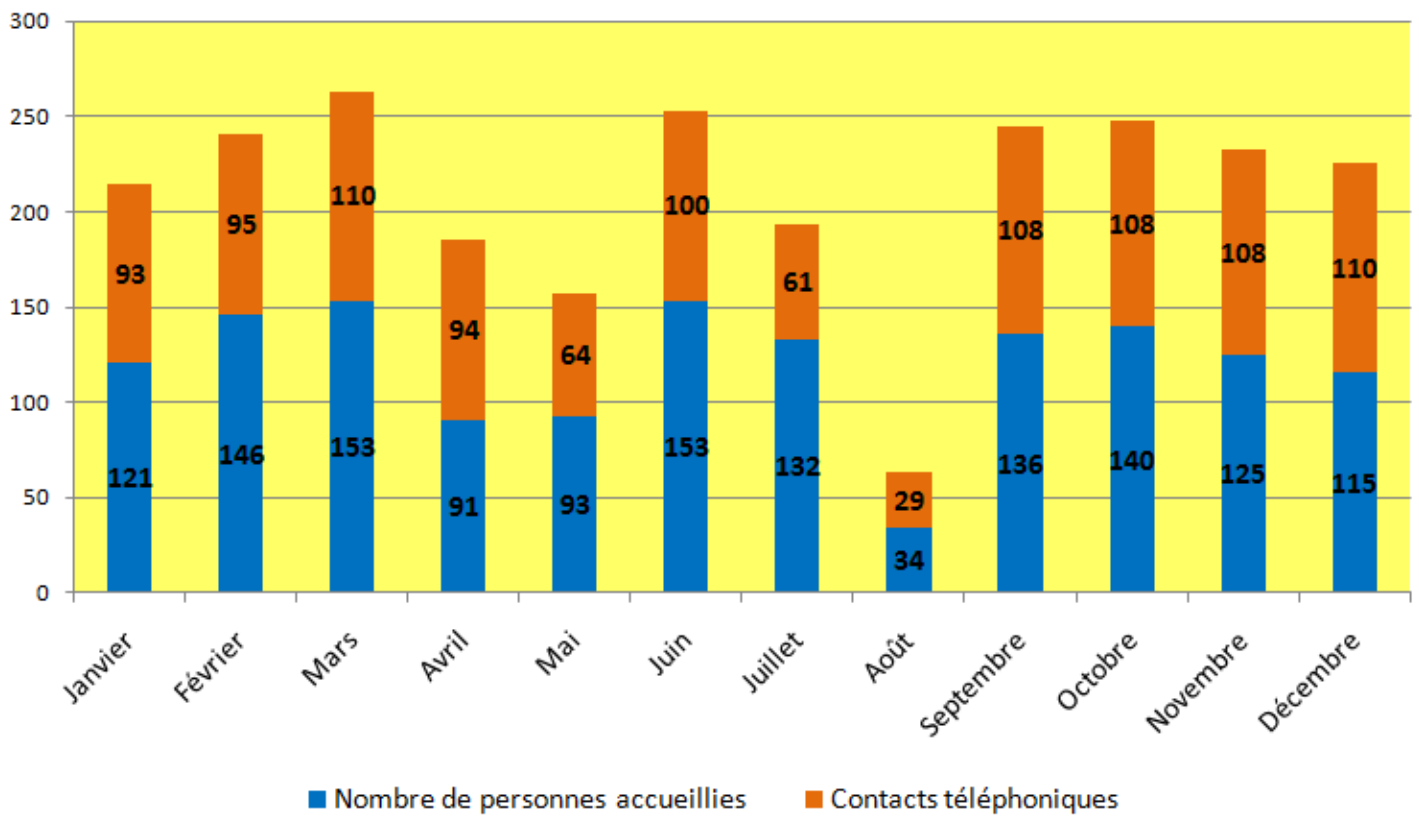
### Fréquentation des ateliers



### L'ASTRE propose un accueil, une écoute, des conseils et une aide à la recherche d'emploi :

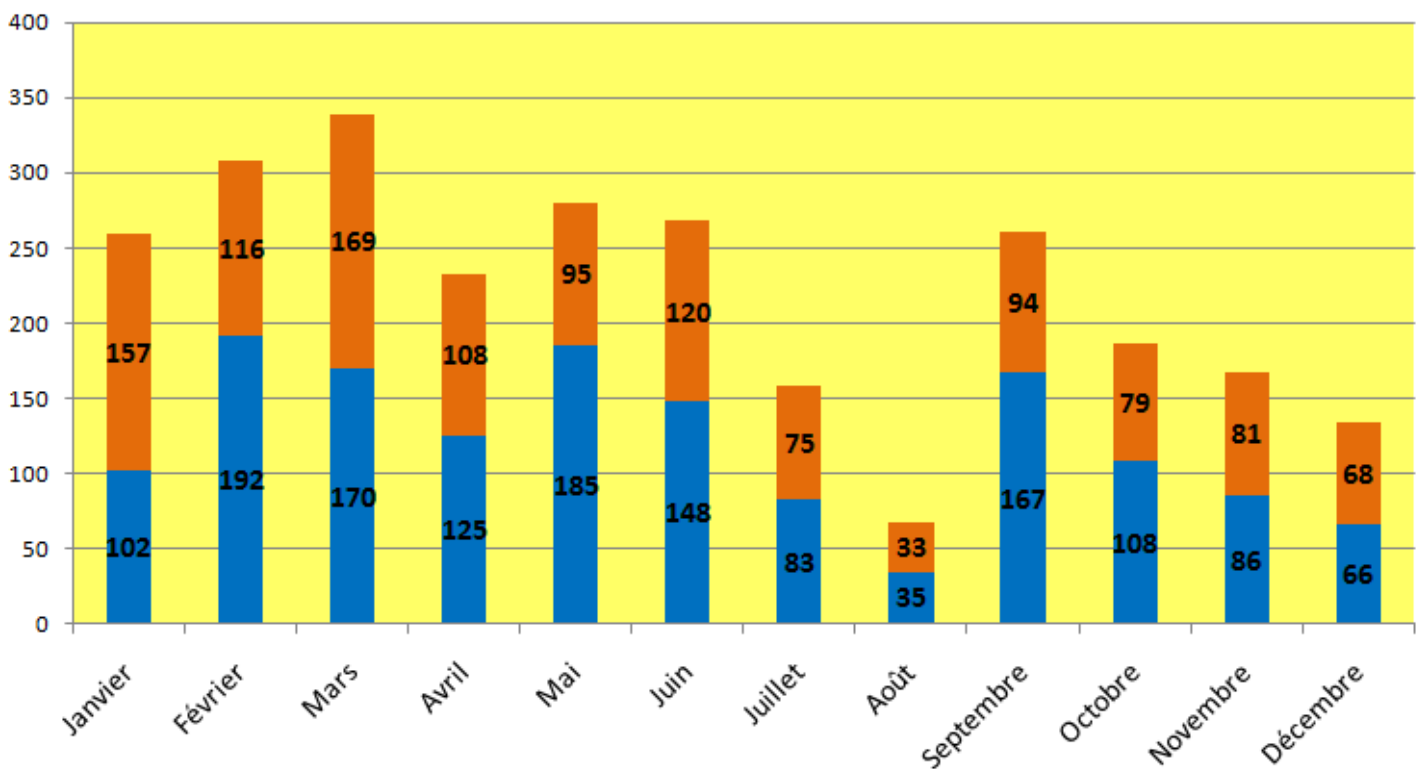
- ◆ Nombre de contacts (personnes accueillies et contacts téléphoniques) **2 707**
- ◆ Nombre d'adhérents (à jour de leurs cotisations) **340**  
dont **254** demandeurs d'emploi et **86** non chômeurs solidaires
- ◆ Nombre de personnes fréquentant l'ASTRE sans adhésion **187**

### Fréquentation de l'ASTRE en 2009



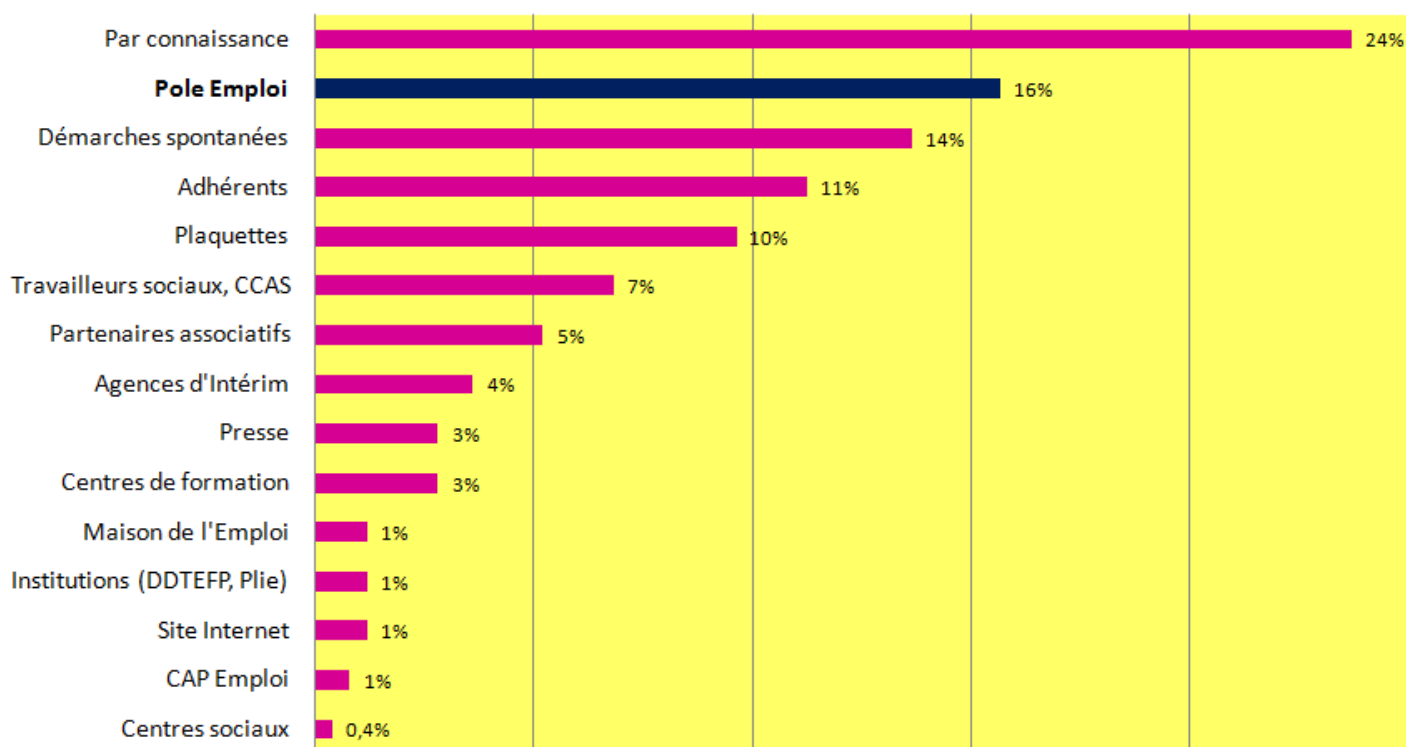
Nombre de contacts (personnes accueillies et contacts téléphoniques) : **2 907**

### Fréquentation de l'ASTRE en 2010

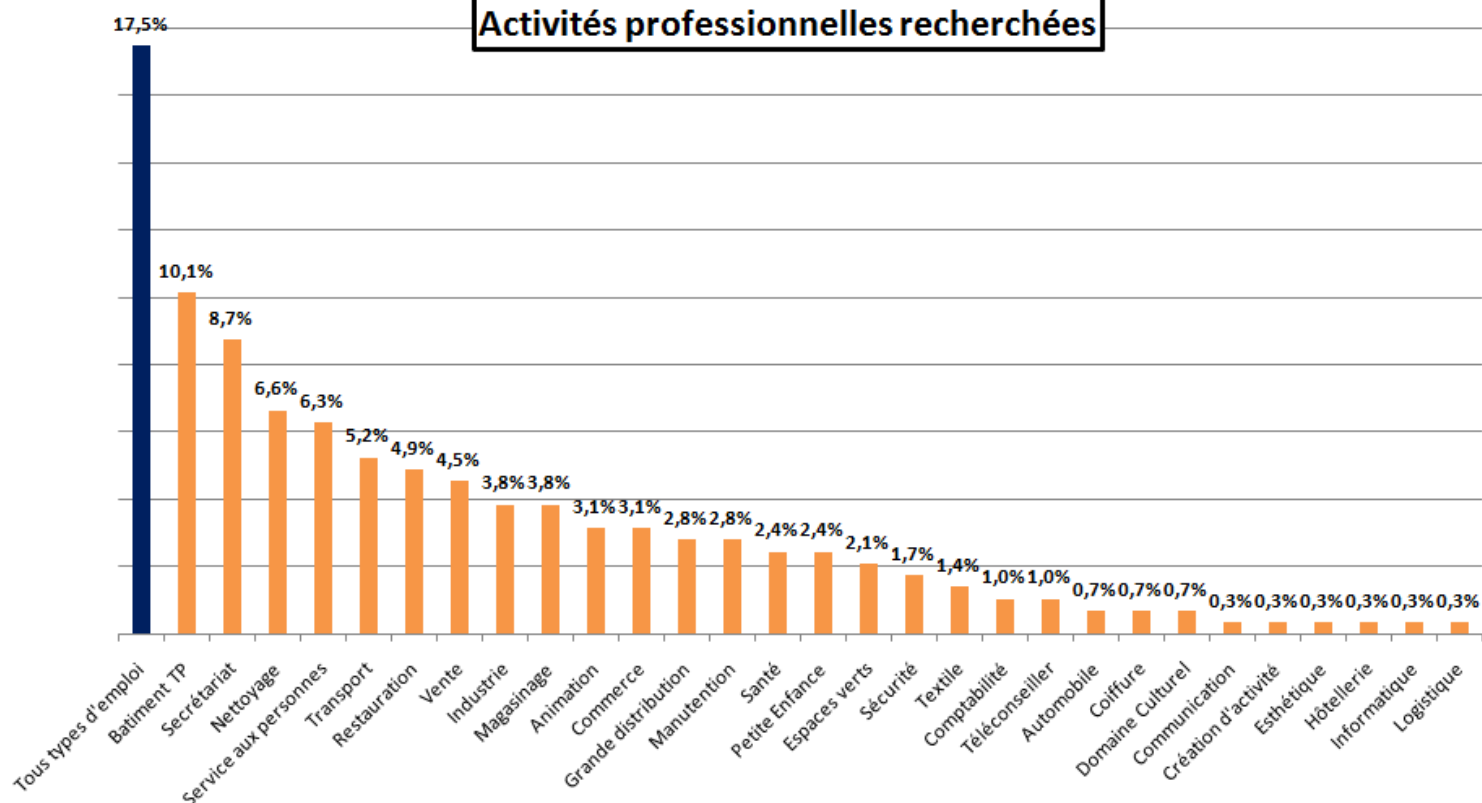


Nombre de contacts (personnes accueillies et contacts téléphoniques) : **2 707**

## Provenance des adhérents



## Activités professionnelles recherchées



## La défense collective et individuelle des droits

Il faut rappeler l'importance et la spécificité de cette activité de l'ASTRE, en accord avec la Charte de notre fédération le Mouvement National des Chômeurs et Précaires.

Il ne s'agit pas pour nous d'alimenter inconsidérément une agitation sociale, mais simplement d'assurer la défense élémentaire des droits citoyens des demandeurs d'emploi, à un moment où l'opinion, alimentée par certains politiciens, rend les chômeurs responsables d'une situation qui leur est imposée.

**Notre activité de défense des droits se joue d'abord dans l'accueil individuel des demandeurs d'emploi.**

Priorité à **l'accueil individuel** et à la prise en compte de chaque situation avant la mise en contact avec les différentes instances (Pôle Emploi, Direction du Travail, Conseil Général, CAF etc). L'ASTRE est sollicitée quotidiennement pour assister et accompagner les demandeurs d'emploi

Comme chaque année, 2010 aura été marquée par de nombreuses démarches effectuées par l'ASTRE tout particulièrement auprès des différentes agences de Pôle emploi de la Sarthe.

Voici quelques cas concrets concernant l'objet de ces litiges :

- Mauvaise compréhension du calcul des droits. Cela varie selon l'agent de Pôle Emploi qui reçoit
- Démarches auprès de demandeurs d'emploi employés en contrat précaire afin d'obtenir leurs bulletins de salaires et contrats de travail.
- Incohérence de décision prise par Pôle Emploi lors de transferts de dossiers d'un département à l'autre.
- Radiation de demandeurs d'emploi dans les Pôles Emploi souvent effectuée par

manque de communication.

- Courriers de la part de Pôle Emploi non acheminés aux destinataires entraînant la radiation.
- Le rôle de l'ASTRE en matière de défense des droits et d'informations auprès des demandeurs d'emploi reste bien une de ses spécificités indispensables dans le champ social sarthois.

**Notre activité collective de défense des droits comporte aussi une importante dimension d'information collective par notre journal ASTRE Infos diffusé à 500 exemplaires.**

Nous avons fêté son 100<sup>ème</sup> numéro en janvier 2010.

Nous avons abordé successivement dans la rubrique « connaître nos droits » :

- le contrat unique d'insertion (N° 100 janvier février 2010)
- le plan rebond pour l'emploi (N°102 mai-juin 2010)
- le système français des retraites,
- les propositions des organisations syndicales et du MNCP, la retraite des chômeurs (N° 103 juillet-août 2010)
- les principales dispositions de la loi sur les retraites (N°105 novembre-décembre 2010)
- la nouvelle convention d'assurance chômage (N°106 janvier-février 2011)

## ■ Les comités de liaison de Pôle Emploi

La loi de lutte contre les exclusions de 1998 a instauré des Comités de liaison auprès des échelons locaux de l'ex A.N.P.E devenue Pôle Emploi.

Ces comités d'usagers dans lesquels siègent des demandeurs d'emploi, des représentants syndicaux et associatifs ont pour spécificité la défense, l'information sur les droits des personnes précaires et ou à la recherche d'un emploi.

La compétence de ces comités n'est pas d'aborder des questions relevant de la situation personnelle du demandeur d'emploi mais de diffuser des informations collectives.

« Le principe de la participation des usagers s'exerce aussi dans ces comités de liaison. »

L'A.S.T.R.E participe activement à chaque comité de liaison qui se réunit quatre fois par an. L'A.S.T.R.E avec les autres associations sarthoises du M.N.C.P (ASSADE de Sablé sur Sarthe et DEPAR d'Arnage) font des démarches communes auprès des différents Pôles Emploi. Un tronc commun de propositions à toutes les associations affiliées à notre fédération le M.N.C.P a été mis à l'ordre du jour du dernier Comité de Liaison au Mans. En voici les principaux points :

- Mise à disposition d'ordinateurs en accès libre avec possibilité d'imprimer des CV et lettres de motivation, de connecter une clé USB, avec un agent pour guider les démarches si besoin.
- Aucun changement de situation (cessation d'inscription, changement de catégories etc...), aucune sanction (radiation ou suspension de l'allocation) sans information préalable de l'intéressé sur ses droits et recours (dont la possibilité de se faire accompagner de représentants d'organisations de chômeurs et syndicales).
- Possibilité de communiquer par téléphone directement avec son référent (hors du 3949, du mail et du sms) notamment concernant la prise de RDV.
- Pouvoir bénéficier d'un livret d'accueil expliquant clairement le fonctionnement de

Pôle Emploi au moment de l'inscription, comprenant les coordonnées des associations locales de chômeurs et syndicats et rappelant la possibilité qu'a la personne au chômage de se faire accompagner.

- Il faut rendre plus accessible et simple le système des télécandidatures qui exclut de nombreux chômeurs ; des agents doivent pouvoir aider les chômeurs qui souhaitent utiliser ce service. Ce dernier doit offrir la possibilité de répondre à des annonces sans être obligé à chaque fois de tout réécrire (son nom son adresse , son CV et toute la procédure) . Pour toutes les offres, afin de pouvoir candidater par courrier, doivent être indiquées les coordonnées de l'agence concernée.
- Avoir connaissance en détail des contrôles et indicateurs de suivi des prestataires.
- Obtenir un réel changement dans le ton des lettres qui sont envoyées par Pôle Emploi aux chômeurs et que Pôle Emploi sache reconnaître ses erreurs et envoyer une lettre d'excuse personnalisée lorsque que l'instance s'est trompée (concerne particulièrement les nombreuses menaces de radiation fondée sur des erreurs de Pôle Emploi).

Ces différents points abordés n'ont pas encore eu tous une réponse positives mais nos associations progressent.

### Un point positif :

Le droit d'affichage dans les différentes agences est acquis ; l'A.S.T.R.E doit se donner les moyens de diffuser le plus largement possible ses coordonnées à l'intérieur des Pôles Emploi.

## ■ La question des « fins de droit »

Chaque année entre 800 000 et 850 000 demandeurs d'emploi arrivent à la fin de leurs droits à l'assurance chômage.

Ils tombent alors brutalement au niveau des minima sociaux, RSA ou ASS.

Cette situation est la conséquence « mécanique » de la convention UNEDIC de 2009 que nous avons dénoncée en son temps. De plus certains chômeurs n'avaient même pas droit à ces minima sociaux.

Une négociation a eu lieu entre partenaires sociaux, où les organisations de chômeurs, encore une fois, étaient exclues, qui a abouti le 15 avril 2010 à un accord prévoyant 70 000 « formations « rebond » rémunérées » et 170 000 contrats rebond ». Pour ceux que ces dispositions n'atteindraient pas, une allocation de 460 € mensuels était prévue pour une durée de 6 mois.

Cet accord de circonstance n'a pas réglé la question du montant des minima sociaux et de l'articulation de l'assurance chômage et de la solidarité nationale.

## ■ La caravane du MNCP au Mans le 16 avril 2010



Du 6 au 21 avril la caravane du MNCP a franchi les 4000 km qui séparent Strasbourg de Toulouse en faisant étape dans les principales associations du Mouvement. Elle rejoignait ainsi symboliquement les deux villes sièges des dernières assemblées générales du MNCP. Ce n'était pas un parcours touristique, mais une démarche en direction des chômeurs des villes étapes, pour les informer de l'existence d'un mouvement national qui les défend et de ses revendications actuelles.

Pour nous, l'accueil s'est organisé place de la République, après une distribution de tracts

dans les antennes de Pôle emploi.

Une équipe étoffée d'adhérents est allée au devant des passants en leur proposant un café solidaire.

Ce fut une bonne opération de sensibilisation conviviale dont Ouest France, Le Maine Libre, Le Mans TV et radio Alpa s'en sont faits les rapporteurs fidèles.

## ■ Quelle retraite pour les chômeurs ?

L'année 2010 a été marquée par les grands mouvements sociaux pour une réforme plus juste des retraites. L'ASTRE, en liaison avec le MNCP, s'y est associée dans la mesure où le chômage entraîne une « double peine » :

- celle du résultat de la privation de travail et donc de revenus suffisants pour vivre décemment
- celle du montant de la retraite amputé par la réduction du nombre des années de cotisation et la baisse des revenus de références.

ASTRE Infos est revenue deux fois sur cette question, en exposant le système français des retraites, les droits particuliers des chômeurs, la raison de notre opposition à la réforme, et la présentation de celle-ci (N°103 et 105)

Nous rejetons la réforme votée en novembre 2010, en particulier :

- pour le caractère injuste de son financement :
- 85 % à la charge des salariés et 15% seulement pour les revenus financiers
- pour la pénalisation des carrières courtes, notamment celles des femmes et des chômeurs, les deux se cumulant souvent.

Seul le maintien définitif de l'Allocation Equivalent Retraite (AER) est à porter au crédit de la réforme.



## ■ La nouvelle convention de l'assurance chômage

Les numéros 106 et 107 d'ASTRE Infos sont revenus sur cet évènement important qui conditionne le revenu des demandeurs d'emploi.

A l'approche de la négociation entre partenaires sociaux, le MNCP avait demandé que les organisations de chômeurs puissent y être associées à leur niveau de responsabilité. Il a appuyé cette démarche par une pétition en ligne que l'ASTRE a popularisée. De nombreuses personnalités ont signé. Le MNCP a appuyé cette demande par une manifestation devant le Sénat et plusieurs conférences de presse en province.

Sans résultats immédiats.

La nouvelle convention, signée par une majorité de syndicats, sauf la CGT, rentrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2011 et sera effective jusqu'à fin décembre 2013.

Elle a essentiellement reconduit la convention précédente, avec l'exigence d'une durée de travail de 4 mois dans les 28 derniers mois pour entrer dans le droit à indemnisation. Ce qui exclut un grand nombre de précaires et titulaires de CDD et aboutit à une indemnisation pour seulement un chômeur sur deux.

Le MNCP proposait parallèlement des réformes de fond notamment un financement partiel par les entreprises alimenté par une cotisation basée sur la valeur ajoutée.

## ■ La citoyenneté des chômeurs suppose qu'ils soient représentés

Lors de son Assemblée Générale à Paris en avril 2011, le MNCP a tenu à organiser une table ronde centrée sur la représentation des demandeurs d'emploi. Sa secrétaire, Marie Lacoste, a résumé les principales formes possibles et nécessaires de cette représentation :

- La participation au Conseil d'Administration de l'UNEDIC et à celui de Pôle Emploi
- Un droit officiel de participation au Conseil National de Lutte contre les Exclusions (CNLE) et au Conseil Economique Social et Environnemental (au niveau national et dans les régions)
- Une participation suivie d'effets des associations de chômeurs au sein des Pôles Emploi départementaux
- En conséquence, des moyens de vivre corrects pour nos associations

Joseph Boudaud  
Christine Tellier



## Le C.N.L.E.

Une instance où l'A.S.T.R.E est présente au C.N.L.E. (Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale).

### Les missions du C.N.L.E :

- Il assiste de ses avis le Gouvernement sur toutes les questions de portée générale qui concernent la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Il assure une concertation entre les pouvoirs publics et les associations, organisations et personnalités qualifiées qui agissent dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Il peut être consulté par le Premier ministre sur les projets de textes législatifs ou réglementaires et sur les programmes d'actions relatifs à l'insertion et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Il peut être saisi par avis par les membres du Gouvernement dans les domaines qui relèvent de leurs compétences.
- Il peut, de sa propre initiative, proposer au pouvoirs publics les mesures qui lui paraissent pouvoir améliorer la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le président du C.N.L.E est M. Etienne PINTE. Christine TELLIER participe aux travaux et représente le M.N.C.P. (notre fédération). Cette présence est essentielle car elle contribue à l'une de nos principales missions : **donner la**

**parole aux associations qui accueillent des personnes en situation précaire.**

Depuis 2010 Christine TELLIER avec un collègue du M.N.C.P. sont associés au groupe de travail sur la « participation des personnes en situation de pauvreté aux politiques qui les concernent. »

*« Penser ensemble c'est garantir un temps de co-construction entre les acteurs qui vont participer à l'élaboration des politiques sociales (élus, hauts fonctionnaires, personne en situation de précarité, associations, ...).*

*L'association directe de ces personnes ne va pas de soi, elle s'avère aujourd'hui incontournable pour élaborer des politiques pertinentes : qui peut mieux parler de la pauvreté et réfléchir à comment en sortir que ceux qui vivent la précarité au quotidien ?*

*Ce n'est pas un hasard si une fédération d'associations de chômeurs est activement impliquée dans cette réflexion au sein du C.N.L.E.*

*C'est aussi la volonté et le souhait du président M. Etienne PINTE et de M<sup>me</sup> Roselyne BACHELOT.*

*Merci à eux de nous faire confiance et de nous donner la parole. »*

*Christine Tellier, Directrice*

## S.N.C. (Solidarités Nouvelles face au Chômage)

Depuis 2009, l'ASTRE/MNCP et SNC sont ensemble main dans la main pour accompagner, aider les personnes à la recherche d'un emploi. Jean-Baptiste de Foucauld, l'initiateur de SNC a maintes reprises, souhaitait la création d'un groupe local SNC au Mans. Le besoin et cette capacité de créer du lien, de construire ensemble, ne peut qu'enrichir et améliorer notre ca-

pacité à aider efficacement.

Le groupe SNC Le Mans est constitué de 11 membres. Tous bénévoles, ils sont disponibles et à l'écoute. Ils renforcent l'aide apportée par l'ASTRE et ce travail de complémentarité montre déjà des lueurs d'espoir vers « Faire de l'emploi pour tous une priorité partagée par tous ».

# Orientations 2011

## ■ Nos priorités :

- Se faire connaître de l'ensemble des demandeurs d'emplois de la Sarthe notamment auprès des agences de Pôle Emploi.
- Renforcer les liens avec les acteurs et associations du quartier. Etre présents sur les temps forts du quartier (marché, Sablons en fête) afin d'être au plus près des demandeurs d'emplois.
- Continuer notre rencontre mensuelle « groupe de chômeurs, à vous la parole » et mettre l'accent sur l'intervention d'acteurs du monde de l'entreprise.
- Etre facilitateur pour l'accès à l'emploi : renforcer notre partenariat avec les agences d'intérim (Randstat, Samsic...) et les fondations (Club Agir Face...).
- Poursuivre notre participation au Comité de Liaison de Pôle emploi avec les deux autres associations sarthoises affiliées au M.N.C.P. (DEPAR à Arnage et ASSADE à Sablé sur Sarthe).
- Solidifier notre partenariat avec les accompagnants de Solidarités Nouvelles face au chômage(SNC).
- Revitaliser le Groupe de Recherche d'Emploi en s'appuyant sur notre « cœur de métier » :l'information, l'accès aux droits et à la citoyenneté.
- Obtenir notre participation dans les équipes pluridisciplinaires du Conseil Général pour les allocataires du R.S.A.
- Diffuser largement la Charte Le Mans Solidaire en étant force de propositions avec l'appui et les témoignages des adhérents.
- Engager une réflexion avec toutes les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion des personnes en précarité afin de mieux définir nos rôles respectifs.
- Exprimer sans relâche notre approche spécifique autour de l'accueil, l'écoute et la mise à disposition de nos ateliers d'activité permanente : lieux d'échanges, de savoirs réciproques, de liens créateurs de « Mieux Vivre ».
- Soutenir les objectifs et initiatives du MNCP notre Fédération.

# Nos partenaires :



*Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*